



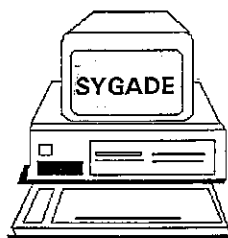
# SYGADE

# BULLETIN

SYSTÈME DE GESTION ET D'ANALYSE DE LA DETTE

No. 3 JANVIER 1993

Le troisième numéro du Bulletin SYGADE sort à un moment important pour l'équipe du SYGADE et ses utilisateurs. La CNUCED vient de signer un accord avec le PNUD dans le cadre du Programme conjoint entre le PNUD, la CNUCED et la Banque mondiale qui financiera le travail de l'équipe basée à Genève pendant les quatre années prochaines (voir page 4). Suite à la sortie de la version 4.1 Plus en septembre, le travail sur le développement de la version 5.0 a commencé dans le cadre du Programme conjoint. Pour l'utilisateur ceci signifiera une nouvelle version plus performante, et un meilleur service. Entretemps, il y a eu beaucoup d'autres activités comme le séminaire de 1992 à Genève et le démarrage d'un nouveau projet au Bangladesh. Suite au séminaire à Genève, un Club des Utilisateurs du SYGADE a été créé (voir pages 9, 10 et 11). Un grand merci à tous ceux qui ont répondu à la questionnaire que nous avons lancé avec le dernier numéro. Vous trouverez les résultats en page 6. L'équipe du SYGADE souhaite à tous les lecteurs du Bulletin une heureuse année 1993.

**Comité de rédaction**

Enrique Cosio-Pascal  
Pekka Sankala  
Alain Bodin  
Philippe Straatman  
Fedra Dell'Aquila  
Sarah Ross

**Rédacteur**

Sarah Ross

**Adresser les lettres à:**

Bulletin SYGADE,  
E10041,  
UNCTAD,  
Palais des Nations,  
CH-1211 Genève 10,  
Suisse

**TABLE DES MATIERES**

Le séminaire de 1992 à Genève	2
Information technique:	
Les intérêts de retard et le SYGADE	3
L'environnement DOS	4
Le Programme Conjoint Banque mondiale/CNUCED	4
Séminaire de la CNUCED sur la conversion de la dette	5
Ce que vous attendez du Bulletin SYGADE	6
Publications:	
Rapport sur le commerce et le développement, CNUCED, 1992	7
SOS Problèmes, nouveaux numéros de téléphone, missions, arrivées et départs	8
Club des Utilisateurs du SYGADE:	
Constitution	9
Représentants régionaux	10
Formulaire d'adhésion	11

## LE SEMINAIRE DE 1992 A GENEVE

Cette année, le séminaire de formation à l'utilisation du SYGADE a eu lieu pendant les deux dernières semaines de septembre. Au total, 16 pays étaient représentés: 4 pays africains francophones, 5 pays africains anglophones, 2 pays d'Asie et 5 d'Amérique centrale. Il s'agissait de présenter les nouvelles caractéristiques du SYGADE - la version 4.1Plus - aux utilisateurs et aux responsables de la gestion de la dette des pays bénéficiant de l'assistance technique de la CNUCED dans ce domaine. Mettant à profit les suggestions faites par les participants au séminaire de 1991, l'équipe du SYGADE avait apporté au système un certain nombre d'améliorations. Le Module de stratégie de la dette (DSM) de la Banque mondiale, qui a été relié au SYGADE, a été présenté aux participants. Le séminaire a été donné en anglais, espagnol et français.

A l'issue des activités de formation, les participants, l'équipe du SYGADE, M. Fernando Archondo de la Banque mondiale et certains observateurs ont pris part à une table ronde d'une journée, avec interprétation simultanée. Cette table ronde permettait aux utilisateurs de donner leur avis sur les nouvelles caractéristiques du système et formuler des suggestions concernant la version 5.0. Certaines améliorations proposées sont déjà inscrites au programme, notamment la mise en place d'un système de sécurité sur et l'amélioration de la présentation des états de sortie. Il y a eu un débat général sur des questions tenant, par exemple, à la possibilité de mettre le SYGADE sur réseau et la façon de traiter les pools de monnaies des institutions multilatéraux. M. Kaddah, directeur du projet de gestion de la dette du Centre d'information et d'aide à la prise de décisions du Gouvernement égyptien, a fait un exposé très utile sur l'organisation de la gestion de la dette dans son pays, et sur la contribution faite par la CNUCED.

A la fin des travaux, on a remis à tous les participants un questionnaire les invitant à donner leur avis sur le séminaire, pour permettre à l'équipe du SYGADE d'améliorer l'organisation de ce genre de réunion et les activités de formation. Dans l'ensemble, les participants se sont déclarés satisfaits de la formation qu'ils avaient reçue concernant les nouvelles caractéristiques du système. A leur avis, l'intérêt de la version 4.1Plus résidait surtout dans les améliorations relatives aux tirages, la mise à jour automatique des tableaux d'amortissement, la procédure de comptabilisation des arriérés et le nouvel état de sortie concernant l'effet des variations des taux de change. Ils considéraient l'exposé sur le Module de stratégie de la dette comme une simple introduction, et auraient préféré recevoir une formation plus poussée dans ce domaine.

Les tables rondes sont importantes, en ce sens qu'elles permettent aux utilisateurs du SYGADE de lancer des idées concernant la gestion de la dette. C'est ainsi que, en 1991, on a proposé la publication d'un bulletin du SYGADE - qui paraît désormais régulièrement et qui est très bien accueilli. En 1992, on a créé à la fin du séminaire un Club des utilisateurs du SYGADE. Dans les deux dernières pages de ce bulletin vous trouverez une copie de la constitution du club des utilisateurs, et un formulaire d'inscription. Si vous n'avez pas rempli ce formulaire, veuillez le faire et l'envoyer à votre représentant régional (nom et adresse sur la page 10). On espère que l'établissement de ce club permettra aux utilisateurs de résoudre les problèmes posés par l'application du système et par la gestion de la dette en général, en favorisant les échanges de vues entre eux et avec l'équipe du SYGADE à Genève sur les solutions qui ont fait leurs preuves.

## INFORMATION TECHNIQUE

### LES INTERETS DE RETARD ET LE SYGADE

Le calcul automatique des intérêts de retard a été introduit dans le SYGADE pour la première fois avec la version 4.1Plus. Depuis la publication de cette version en septembre 1992, l'équipe du SYGADE a reçu de nombreuses questions concernant le traitement des intérêts de retard dans le système. On trouvera ci-après une liste des principales questions posées, avec leur réponse.

*Q. Qu'entend-on par intérêts de retard ?*

R. Dans le SYGADE, les intérêts de retard (aussi appelés intérêts *moratoires*) s'entendent des intérêts accumulés, entre la date de paiement contractuelle et la date de paiement effective, sur le service de la dette dont l'échéance a été dépassée. Noter que dans le cadre du Club de Paris, 'les intérêts moratoires' signifient spécifiquement l'intérêt normal sur les prêts de refinancement. Ceci est un concept différent à celui utilisé dans le SYGADE, et vous devriez faire attention pour éviter toute confusion.

D'après le courrier reçu par l'équipe du SYGADE, il apparaît que certains utilisateurs du système ont une conception erronée de ce que désignent effectivement les intérêts de retard dans la nouvelle version. Ils semblent penser que les intérêts de retard ne concernent que la portion des intérêts sur les arriérés qui est calculée à un taux plus élevé (taux de pénalisation) que le taux d'intérêt normal. Mais tel n'est pas le cas. Dans la version 4.1Plus du SYGADE, l'expression intérêts de retard désigne la totalité des intérêts dus sur les arriérés, quel que soit le taux.

*Q. A quel moment faut-il introduire les taux d'intérêts de retard ?*

R. Dans la version 4.1Plus du SYGADE, l'utilisateur n'a besoin d'entrer les taux d'intérêts de retard (écran DB/224) que lorsque ceux-ci sont expressément mentionnés dans le contrat de prêt.

Pour calculer les intérêts de retard, le système utilise les taux d'intérêt de retard qui ont été saisis ou, en l'absence de ceux-ci, les taux d'intérêt normaux. Certains utilisateurs ont indiqué que pour certains prêts, aucun intérêt n'était prélevé sur les arriérés de paiement. En pareil cas, il convient d'introduire un taux d'intérêt de retard de zéro sur l'écran DB/224.

*Q. Quels autres éléments faut-il entrer dans le système pour le calcul des intérêts de retard ?*

R. Le SYGADE calcule les intérêts de retard pour chaque arriéré enregistré. En conséquence, outre l'entrée correcte des taux d'intérêt, une condition préalable au calcul exact des intérêts de retard est l'enregistrement de tous les arriérés dans la base de données.

*Q. Dans quels états de sortie du SYGADE trouve-t-on des renseignements sur les intérêts de retard ?*

R. Dans la version 4.1 Plus du SYGADE, deux états de sortie donnent cette information : "Intérêts de retard : stock et flux" (LDB099) et "Stock d'arriérés et estimation des intérêts de retard" (LDB076).

Ces états de sortie peuvent être obtenus au moyen des options N et K, respectivement, dans le menu des états de sortie sur la situation de la dette.

*Q. Quelle méthode de calcul utilise le système ?*

R. La version 4.1Plus utilise la méthode de calcul la plus courante, à savoir :

$$\text{intérêts de retard} = \text{arriéré accumulé} \times \frac{\text{Nombre de jours}}{\text{Jours de l'année financière}} \times \text{taux d'intérêt} \quad 100$$

Si la méthode susmentionnée ne s'applique pas à certains de vos prêts, mettez-vous en rapport avec l'équipe du SYGADE à Genève, en donnant des détails sur la méthode adéquate.

## L'environnement DOS

La notion d'environnement est apparue pour la première fois avec la version 2 du DOS, mais ce n'est qu'après la sortie de la version 3.0 qu'elle a pris toute son importance. Initialement destiné à être simplement un espace de mémoire permettant de stocker des renseignements (à l'instar des actuels PATH ou PROMPT), l'environnement peut aussi être utilisé comme zone de mémoire universelle à laquelle peuvent accéder tous les programmes. Des variables DOS et non-DOS peuvent y être stockées au moyen de la commande SET, et le contenu de ces variables peut en être extrait en utilisant les fichiers .BAT et les langages de programmation.

Le SYGADE doit stocker les noms et positions de ses fichiers dans l'environnement (le nom des fichiers du SYGADE sert à désigner les variables de l'environnement, et le contenu de ces variables donne la position du fichier). En raison du grand nombre de fichiers de données que comprend le SYGADE, l'environnement doit être supérieur à la valeur par défaut fixée par le DOS, à savoir 160 bytes. Pour accroître l'environnement, on utilise dans le fichier CONFIG.SYS la commande SHELL; ainsi, la commande

```
SHELL=C:\DOS\COMMAND.COM /e:3072 /p
```

créera un environnement d'une taille de 3 072 bytes, suffisante pour le SYGADE.

Normalement, l'utilisation de l'environnement ne pose aucun problème aux utilisateurs du SYGADE. Toutefois, lorsque le système est exploité dans un environnement trop étroit, le logiciel du SYGADE ne peut localiser ses différents fichiers de données (par exemple GDB002=C:\DEBT2\GDB002.DAT) dans l'environnement et le traitement est interrompu par un message d'erreur - par exemple "G002 92/fichier non trouvé" ou "G020 fichier manquant". Il faut se rappeler que dans un tel cas, la commande SHELL (dans le fichier CONFIG.SYS) doit être utilisée pour élargir l'environnement. Enfin, il est à noter que la nouvelle commande SHELL ne prend effet que lorsque l'ordinateur a été remis en marche.

### Programme conjoint Banque mondiale/CNUCED

Plusieurs faits nouveaux importants concernant ce Programme se sont produits depuis la dernière livraison du Bulletin du SYGADE. Dans le cadre du Programme commun, le PNUD a accepté de financer à hauteur de 5,3 milliards de dollars sur quatre ans des actions de coopération technique

devant être menées par la CNUCED dans le domaine de la gestion de la dette. Ceci comprend le développement de la version 5.0 (SAGE), des activités de conseil en gestion de la dette, la formation et d'autres activités d'appui comme le Bulletin SYGADE. Il s'agit là du plus important projet de coopération technique entrepris par la CNUCED depuis sa création il y a vingt-huit ans, qui marque également un tournant dans les relations de coopération entre l'organisation et la Banque mondiale.

Dans le passé, les activités de la CNUCED relatives au SYGADE ont été principalement financées par le PNUD et divers pays donateurs (Allemagne, Belgique, France, Italie, Norvège, Pays-Bas et Royaume-Uni). Toutefois, la capacité de la CNUCED d'aider les pays était freinée par un financement insuffisant, et par trop aléatoire, de l'équipe, basée à Genève, d'économistes, d'analystes des systèmes, de programmeurs et autres experts. Le nouveau projet, qui sera financé sur des fonds interrégionaux, répond à la volonté du PNUD de privilégier la mise en valeur des ressources humaines, et garantira la continuité de l'appui fourni par la CNUCED pour une gestion efficace de la dette.

Le projet renforcera également la collaboration entre la CNUCED et la Banque mondiale dans le cadre du Programme conjoint (voir les Bulletins 1 et 2 du SYGADE). De ce fait, le nombre de demandes d'assistance émanant de pays devrait sensiblement augmenter. Pour répondre à cet accroissement, un financement supplémentaire, provenant d'autres sources que le PNUD, sera nécessaire. De plus, un appui financier devra être obtenu pour des activités au niveau régional ou sous-régional (par exemple, en Afrique subsaharienne, en Amérique centrale, dans l'ancienne Union soviétique).

On peut citer parmi les activités entreprises conjointement avec la Banque mondiale au cours des six derniers mois deux missions conjointes CNUCED/Banque mondiale d'évaluation des besoins en El Salvador et au Honduras en novembre. La Banque mondiale a envoyé au séminaire de formation au SYGADE à Genève un représentant chargé d'enseigner l'utilisation du DSM. En octobre la deuxième réunion du Comité directeur qui assure la surveillance de l'exécution du Programme commun a eu lieu.



## SEMINAIRE DE LA CNUCED SUR LA CONVERSION DE LA DETTE

En juillet 1992, la CNUCED a réuni un groupe d'experts chargé d'examiner différentes questions relatives à la conversion de la dette bilatérale publique. Une trentaine d'experts originaires de pays débiteurs et de pays créanciers, une banque commerciale et quelques institutions internationales ont participé à la réunion, à la suite de laquelle un certain nombre de participants de pays débiteurs ont demandé une assistance technique à la CNUCED pour préparer la mise en place de mécanismes de conversion de la dette publique dans leurs pays. Ce travail d'assistance porte sur différentes questions: adoption de réglementations nationales à l'appui des programmes de conversion; lien entre conversion de la dette, privatisations et dépenses sociales; négociation des conversions avec des créanciers bilatéraux et organisation de programmes et d'ateliers de formation à l'intention des gestionnaires de la dette et des décideurs.

En outre, la CNUCED a fait établir une étude ("Conversion of Official Bilateral Debt", par Percy Mistry et Stephany Griffith-Jones (UNCTAD/GID/1), décembre 1992) sur les mécanismes de conversion de la dette bilatérale publique. En 1990, une clause optionnelle de conversion a été ajoutée aux accords de rééchelonnement du Club de Paris. La relative inefficacité des rééchelonnements effectués selon les conditions initiales, puis améliorées de Toronto semble imposer le recours à des conversions de la dette publique d'une plus grande ampleur que prévu. Les modalités de Houston comprenaient une clause de conversion de la dette selon laquelle les pays créanciers pouvaient, à titre volontaire, convertir jusqu'à 100 % de la dette concessionnelle et jusqu'à 10 % de la dette non concessionnelle ou US\$10m (selon ce qui donnait le montant le plus élevé). De plus, le plan "Enterprise for the Americas" encourage les conversions de créances dues à l'Eximbank des Etats-Unis et à la Commodity Credit Corporation. Bien que la dette bilatérale publique augmente, principalement à cause de la capitalisation des intérêts à cause des rééchelonnements successifs, les opérations de conversion de la dette publique sont restées modestes.

L'étude de la CNUCED indique que, dans le cas des pays à faible revenu lourdement endettés, les opérations de conversion de la dette publique devraient s'ajouter, et non pas se substituer, à des mesures aussi larges que possible d'annulation de l'encours de la dette bilatérale. Dans le cas des pays à revenu moyen ou moyen inférieur, pour

lesquels une annulation de la dette est beaucoup moins probable, les opérations de conversion ont potentiellement un rôle important à jouer.

Les opérations de conversion de la dette publique et les programmes de conversion de la dette commerciale en prises de participation peuvent être rendues complémentaires et synergiques. En fait, l'introduction de la dette publique sur les marchés secondaires non seulement permettra d'élargir et de renforcer ces marchés, mais encouragera aussi les intermédiaires à proposer de nouveaux instruments financiers.

L'étude met en lumière quelques questions qui doivent particulièrement retenir l'attention si l'on veut s'assurer du succès des programmes de conversion. L'une d'elles concerne, par exemple, la transparence du prix des transactions. Les ventes aux enchères de créances ne garantissent pas nécessairement la transparence ou la compétitivité. Pour cette raison, les prix doivent être déterminés avec un soin particulier, faute de quoi on aboutit à des calculs inexacts de la valeur actuelle nette, dont dépendent les conversions.

Une autre question concerne le potentiel inflationniste des opérations de conversion de la dette publique. L'étude indique les caractéristiques que doivent comporter les programmes pour atténuer ce risque: le rachat en monnaie locale des créances converties devrait se faire sous la forme de titres de dette assortis d'échéances à moyen terme et de taux d'intérêt ne risquant pas de compromettre le contrôle budgétaire; la conversion directe de dettes extérieures en actifs réels sans passer par une conversion intermédiaire en monnaie locale permet d'éviter l'expansion de la masse monétaire et lorsque les conversions de la dette publique sont limitées à des privatisations, elles peuvent avoir un effet soit neutre, soit positif lorsque les revenus ainsi obtenus par le gouvernement contribuent à réduire le déficit public.

Quelques conclusions ont été tirées de l'expérience limitée de pays débiteurs en matière de conversion de la dette publique. Premièrement, ces conversions ont des effets différents selon les pays, et parfois selon les périodes dans un même pays. Deuxièmement, si les conversions sont liées à des privatisations et à l'évolution des marchés financiers intérieurs, elles peuvent favoriser une plus grande efficacité de la production et de la répartition des ressources. Troisièmement, les

(suite page suivante)

effets négatifs des conversions peuvent être évités par une conception judicieuse et une exécution appropriée des programmes.

La multiplication des opérations de conversion de la dette publique a été freinée par certains facteurs fondamentaux, notamment: l'insuffisance des compétences financières des organismes de crédit à l'exportation et des décideurs gouvernementaux; les conflits entre différents organismes de crédit à l'exportation, en raison des perspectives différentes dans lesquelles ils se placent vis-à-vis des conversions; les limitations d'ordre législatif et l'insuffisance des réserves des organismes de crédit à l'exportation; la réticence des gouvernements créanciers s'agissant de détenir des participations dans les pays en développement; la réticence des débiteurs s'agissant d'invoquer les clauses d'option de conversion; enfin, l'extrême hétérogénéité de la dette publique, d'où la difficulté de concevoir des solutions. Les auteurs de l'étude concluent que les progrès concernant la dette publique dépendront de la capacité de faire face simultanément à toutes ces difficultés.

#### **CE QUE VOUS ATTENDEZ DU BULLETIN SYGADE**

Voici un bref résumé des réponses des lecteurs du Bulletin SYGADE au questionnaire joint au dernier Bulletin. Les réponses sont très positives et comme vous pouvez le voir nous avons essayé de répondre à la plupart de vos demandes dans le présent numéro.

L'article le plus intéressant pour nos lecteurs est l'Information Technique, dont nous augmentons maintenant le contenu, et ensuite l'article relatif à la réduction du poids de la dette pour les pays à faible revenu lourdement endettés. Beaucoup d'entre vous veulent plus d'information sur ce sujet dans les prochains numéros. Vous êtes aussi intéressés par les informations sur le Programme conjoint entre la CNUCED et la Banque mondiale, sur l'histoire, l'architecture du SYGADE, les caractéristiques de la version 4.1. Plus, sur le projet SYGADE au Rwanda et sur le Module de stratégie de la dette de la Banque mondiale.

#### Le SYGADE

Vos demandes d'informations plus détaillées sont

très variées, bien que un souhait précis semble émerger relatif à l'utilisation du SYGADE dans différents pays. Parmi les demandes de précision sur le SYGADE et sur les aspects techniques, apparaît un besoin d'information sur le développement du système et sur les caractéristiques de la version 5.0, sur le DOS, sur PCTOOLS (voir Information Technique dans ce bulletin), sur le DSM et le DPS, ainsi que sur le DRES et l'utilisation du SYGADE dans les négociations de la dette.

#### Questions générales

La négociation de la dette est bien évidemment un souci majeur, puisque les lecteurs aussi veulent plus d'information sur le Club de Paris. Vous voulez plus d'articles sur la situation de la dette dans les différents pays, sur les méthodes d'allègement de la dette, dont notamment la conversion de la dette pour l'environnement, et des conseils sur la gestion de la dette. En ce qui concerne l'informatique, vous aimeriez être informés sur les derniers logiciels, sur les virus, et sur les logiciels de gestion de la dette autre que le SYGADE. Un lecteur veut même avoir des prévisions de taux de change!

#### Amélioration du Bulletin SYGADE

Vous voulez que le bulletin soit plus long (c'est le cas), et édité plus fréquemment (nous essayerons). Vous voulez les noms du comité de rédaction et du rédacteur (en première page) et plus d'information sur la CNUCED. Vous souhaiteriez aussi des interviews des utilisateurs du SYGADE, et une section de questions/réponses.

#### Club des Utilisateurs du SYGADE

Tout le monde admet cet idée, et il y a eu un grand nombre de suggestions sur ce que devrait être le Club. En particulier, il est envisagé des réunions ou des séminaires au niveau régional, l'organisation de voyages d'étude, l'échange d'information au travers du Bulletin, comme par exemple la négociation de la dette, et l'appui des organisations régionales comme la SIECA en Amérique centrale. Un utilisateur a proposé une cotisation de \$10 pour mener à bien certaines activités.

Voir dans les pages suivantes la constitution du Club et le formulaire d'adhésion.

Merci à tous ceux qui ont répondu à ce questionnaire.

## Publications: Rapport sur le commerce et le développement, CNUCED, 1992

Le Rapport sur le commerce et le développement, 1992 de la CNUCED est paru en septembre 1992. Y sont abordées un certain nombre de questions qui peuvent intéresser les lecteurs du Bulletin du SYGADE. Un thème particulier en est "Le syndrome de la déflation par la dette" dans un certain nombre de pays industrialisés, à propos duquel la CNUCED préconise un ensemble de mesures pour sortir l'économie mondiale de la récession. La réforme des politiques commerciales et celle des entreprises publiques sont deux autres grands sujets traités dans le Rapport. L'examen des marchés financiers internationaux et de la dette extérieure a été élargi aux pays d'Europe centrale et orientale, y compris l'ancienne URSS. Les auteurs examinent également l'accroissement récent des flux financiers vers l'Amérique latine, en s'interrogeant sur la durabilité de ces flux ainsi que l'évolution des modalités de supervision des opérations bancaires internationales suite à l'affaire de la BCCI.

Les principaux thèmes sont les suivants:

- nécessité de coordonner les politiques gouvernementales pour dynamiser l'activité économique et favoriser le retour à la stabilité financière;
- plaidoyer pour une réforme radicale des entreprises publiques dans les pays en développement;
- nécessité d'une approche graduelle de la réforme des politiques commerciales;
- caractère inégal du redressement du financement extérieur dans les pays en développement et dangers que représentent les courants spéculatifs;
- et les insuffisances persistantes de la stratégie internationale relative à la dette.

Sur ce dernier point, le Rapport fait valoir que la situation des pays en développement en matière de financement extérieur est restée fortement contrastée. Plusieurs pays d'Asie du Sud et du Sud-Est ont accru leurs emprunts sous la forme à la fois de prêts bancaires et d'émissions obligataires. De plus, la récente reprise des prêts obligataires à certains pays latino-américains s'est poursuivie, largement accompagnée d'un accroissement substantiel des investissements étrangers. Toutefois, il serait encore prématuré de conclure à la solution définitive des problèmes liés à l'endettement extérieur de ce groupe de pays. Malgré une certaine amélioration des indicateurs de leur position financière extérieure, la plupart des pays en développement restent dans une situation difficile quant à leur accès au financement extérieur et quant au coût de ce financement. En témoignent la faiblesse des prêts ou les prêts négatifs des banques ou des organismes de crédit à l'exportation, le nombre élevé de négociations sur le rééchelonnement des dettes bancaires en cours, et la quasi-absence d'évolution favorable concernant les

coûts et autres modalités d'assurance des arrangements de financement et de paiement de leurs importations.

Le total de la dette à long terme des pays en développement a atteint 1 000 milliards de dollars à la fin de 1991, dont un peu plus de la moitié due à des créanciers publics. Le Club de Paris a ralenti le rythme de ses activités, à savoir 16 rééchelonnements de la dette en 1991, contre 20 l'année précédente. Le montant total des dettes rééchelonnées a toutefois quintuplé, principalement en raison de la restructuration de l'encours de la dette de l'Égypte et de la Pologne. Le Rapport fait valoir que la diminution du nombre de pays rééchelonnant leurs dettes tient moins à un allègement du fardeau de la dette qu'aux difficultés qu'éprouvent les pays à conclure des accords avec le FMI, condition préalable aux rééchelonnements consentis par le Club de Paris.

Depuis 1987, les débiteurs sont classés en plusieurs catégories : pays les plus pauvres, pays à revenu moyen inférieur et pays à revenu moyen supérieur. Des modalités de remboursement analogues sont accordées aux débiteurs d'une même catégorie. Le Rapport souligne les inconvénients d'une telle méthode, qui implique que les problèmes particuliers de certains pays, en particulier les pays les plus pauvres, ne sont pas pleinement pris en considération. Il y a toutefois eu des exceptions - par exemple, la Pologne et l'Égypte - et les tentatives faites ces dernières années pour alléger le fardeau croissant de la dette se sont traduites par un allongement des échéances pour les débiteurs de toutes les catégories.

Le Secrétaire général de la CNUCED se félicite de l'adoption par la plupart des créanciers du Club de Paris d'une amélioration des conditions de Toronto pour les pays les plus pauvres. "Cette amélioration est toutefois sensiblement en retrait par rapport aux conditions de la Trinité-et-Tobago qui avaient été proposées. Celles-ci donnent la mesure exacte de ce qu'il faudrait faire en matière de réduction de la dette, même si elles doivent être étayées par des mesures additionnelles adaptées à chaque pays." La réduction de la dette qui résultera de l'application des conditions de Toronto améliorées sera sensiblement plus faible, et elle ne concernerait à terme l'encours total de la dette considérée qu'après la réalisation d'une autre série de rééchelonnements successifs. Pour nombre de bénéficiaires, la charge de la dette restera insupportable. "D'où la nécessité", d'après le Rapport, "de revoir encore l'ampleur et les modalités d'une réduction de la dette des pays les plus pauvres, afin d'éliminer une fois pour toutes leur endettement excessif".

Le Rapport sur le commerce et le développement peut être obtenu en librairie et auprès des distributeurs agréés dans le monde entier. Adressez-vous à votre libraire ou écrivez à : Organisation des Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

**\*\*\*SOS PROBLEMES\*\*\***

Tous les utilisateurs du SYGADE peuvent, en cas de problème, joindre par téléphone ou par fax l'équipe du SYGADE à Genève.

(41 22) 907 6049

Les numéros de fax et de téléphone de l'équipe du SYGADE ont CHANGE. Notez bien svp

Tous les numéros sont précédés des indicatifs suivants:

41 pour la Suisse  
22 pour Genève

**Enrique COSIO-PASCAL**

907 5924

**Nathalie BOIS**

907 6048

**Alain BODIN**

907 5856

**Fedra DELL'AQUILA**

907 6238

**Manno JAMSEN**

907 5858

**Ishbel MACKIE**

907 5855

**Maria Begoña OLEA-ZORROZA**

907 5852

**Sarah ROSS**

907 5850

**Pekka SANKALA**

907 5860

**Philippe STRAATMAN**

907 5845

**Gerry TEELING**

907 5859

**Dagfinn VAKSVIK**

907 6049

**Maria ZUBIRI**

907 5853

**NOUVEAU NUMERO DE FAX:**

(41 22) 907 0045

**MISSIONS DE L'EQUIPE DU SYGADE**  
juillet 1992 - décembre 1992

**Enrique Cosio-Pascal**

Iran (juillet), Philippines (juillet), Royaume Uni (septembre), Italie (octobre), Pérou, Bolivie (novembre), Argentine (décembre)

**Alain Bodin**

IIAP, Paris (octobre), Roumanie (novembre)

**Fedra Dell'Aquila**

Pérou, Bolivie (novembre)

**Manno Jamsen**

Philippines (juillet), Indonésie (décembre)

**Sarah Ross**

Amérique centrale (novembre/décembre)

**Pekka Sankala**

Philippines (juillet)

**Philippe Straatman**

Iran (juillet), Amérique centrale (novembre/décembre), Zimbabwe (juillet et décembre)

**Gerry Teeling**

Philippines (juillet), Ethiopie (octobre), Egypte (novembre)

**Dagfinn Vaksvik**

Ethiopie (octobre), Egypte (novembre), Indonésie (décembre)

**ARRIVEES ET DEPARTS**

**Balliram Babal**

Est détaché au Bangladesh pour deux ans dans le cadre d'un nouveau projet SYGADE, en tant que conseiller technique principal et économiste financier.

**Pal Borresen**

Poursuit son activité de conseiller technique principal en Afrique. Outre le Burundi, le Rwanda et l'Ouganda, il est désormais responsable pour l'Ethiopie et la Zambie.

**Dagfinn Vaksvik**

A joint l'équipe du SYGADE en juillet 1992 en tant qu'expert associé, financé par le Gouvernement norvégien.

**Mark Willis**

A joint l'équipe du SYGADE en janvier 1993 en tant qu'économiste financier.



Nous

Idriss Ahmed Darar (Djibouti);  
Roberto Juanchito T. Dispo (Philippines);  
Cornilious M. Deredza (Zimbabwe) and  
Jorge Pasasi Hernandez (Salvador),

respectivement représentants pour l'Afrique Francophone, l'Asie, l'Afrique Anglophone et l'Amérique Latine, déclarons constitué ce jour le 2 octobre 1992 à Genève (Suisse), le Club de Utilisateurs du SYGADE/SAGE, conformément au voeu exprimé par les participants au séminaire SYGADE.

Les objectifs du Club sont:

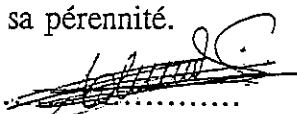
- l'échange d'expérience et d'informations entre les utilisateurs du système informatisé de gestion de la dette de la CNUCED;
- d'encourager l'aide mutuel dans l'utilisation efficace du système;
- de promouvoir l'échange d'idées sur tous les aspects de la gestion de la dette, notamment pour ce qui est des domaines administratifs, légaux et institutionnels.

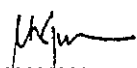
Les communications entre les membres du Club se dérouleront de la manière suivante:

- les représentants régionaux communiqueront, en Anglais, au moins tous les deux mois;
- les représentants régionaux seront responsables pour collecter et centraliser l'information de leur région;
- les représentants régionaux seront tenus de faire régulièrement un rapport à la CNUCED sur les activités et les échanges relatifs à leur région.

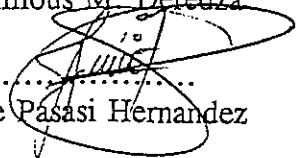
Le Club utilisera le Bulletin du SYGADE comme moyen principal de circulation de l'information sur les activités et les lettres relatives au Club.

Nous soussignés, acceptons ce qui précède et nous nous engageons vis-à-vis du Club à promouvoir ses objectifs et à garantir sa pérennité.

  
.....  
Idriss Ahmed Darar

  
.....  
Roberto Juanchito T. Dispo

  
.....  
Cornilious M. Deredza

  
.....  
Jorge Pasasi Hernandez

Le Comité du Club des Utilisateurs du SYGADE

Afrique anglophone

Mr. Cornilious M. DEREDZA  
Associate Economist  
Reserve Bank of Zimbabwe  
P.B. Box 1283  
Harare  
Zimbabwe

Telephone: 796231

Fax: 708976

Amérique latine

Sr. Jorge Adalberto PASASI  
Ministerio de Hacienda  
Dirección de Planificación Fiscal  
Condominio "Las Tres Torres"  
Av. Alvarado y Diagonal Cent.  
Torre 2, Nivel 5-A  
San Salvador, El Salvador

Telephone: (00503) 713244 ext. 260/248

Telex: 20647

Fax: (00503) 710591 and 710237

Asie

Mr. Roberto Juanchito T. DISPO  
Chief, External Debt Management Division  
(EDMD)  
Bureau of the Treasury  
Palacio del Gobernador  
Intramuros, Manila  
Republic of the Philippines

Telephone: (00632) 486628

Telex: 27599 Btr-PH

Fax: (00632) 470158

Afrique francophone

M. Idriss Ahmed DARAR  
Chef, Service de la Dette  
Ministère des Finances  
B.P.13  
Djibouti

Telephone: (253) 353331

Fax: (253) 356501



Formulaire d'adhésion au Club des Utilisateurs SYGADE/SAGE

Nom	Photo
Pays	
Institution	
Poste	
Adresse (travail)	

No. de téléphone

Région: Amérique Latine/ Afrique (français)/ Afrique (anglais)/ Asie/ Caraïbes (svp cocher)

Depuis quand le SYGADE est-il installé dans votre pays?

Depuis combien de temps travaillez-vous avec le SYGADE?

Combien de personnes travaillent avec le SYGADE?

Signature:

Date: